

Vous êtes salarié du secteur privé ? Dans cette période de confinement, c'est l'occasion de réfléchir ensemble à votre avenir professionnel.

Mesures spéciales Covid-19

[Le Conseil en évolution professionnelle 100 % à distance !](#)

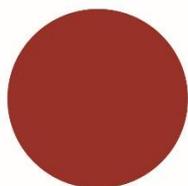
☎ 05-62-56-60-60 ou 09 72 01 02 03 (numéro unique, non surtaxé)

🖥 [www.mon-cep.org/occitanie](http://www.mon-cep.org/occitanie)

Les conseillers en évolution professionnelles du groupement des Hautes-Pyrénées sont disponibles pour répondre à toutes vos questions : la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre d'Agriculture et le CIBC.

### ***C'est quoi, le conseil en évolution professionnelle ?***

- **Un accompagnement** gratuit, personnalisé pour vous conseiller et faire le point sur votre situation professionnelle.
- **Un espace pour parler formation**, compétences et certification professionnelle.
- L'occasion d'aborder des **sujets de mobilité et de reconversion** professionnelle, de création d'entreprises.
- **Une co-construction** de votre projet avec un conseiller qui vous accompagne tout au long de sa mise en oeuvre.



**MON-CEP.ORG/  
OCCITANIE**